

THEORIE DE LA PARTICIPATION ET LA RUE AUX ENFANTS

Partie 1 : Pré-requis et posture

I- Qu'est-ce que la participation ?

II - Quelles sont les différentes échelles de la participation ?

III - Quel est l'apport de la pédagogie sociale ?

Les cinq principes de la pédagogie sociale

IV- La participation des jeunes publics : un processus à construire

Comment faire passer les jeunes du statut de "consommateurs" à "acteurs" ?

Cette fiche propose des pré-requis théoriques et aborde les questions de posture pour adopter l'aspect participatif de la mise en œuvre de la Rue aux enfants, rue pour tous. Elle vise à donner des définitions pour mieux comprendre l'essence du terme et d'appréhender les différentes échelles de la participation.

I- Qu'est-ce que la participation ?

"Participer n'est pas un phénomène naturel et inné, mais bien, quelque part, un mot d'ordre, un processus acquis, voulu par un projet de société et ses partisans". C'est ainsi que Majo Hansotte, Docteur en philosophie et lettres et auteur d'une thèse sur l'espace public contemporain défendue à l'Université de Liège, définit la participation.

La participation désigne donc un processus qui vise l'autonomie - pouvoir agir seul - l'intégration - intégrer un groupe - et l'émancipation - s'épanouir, retrouver sa place dans ce que l'on fait. La participation est un processus d'échange, d'écoute et de débat qui conduit à concrétiser un projet en collaboration. Elle permet d'avoir une vraie place au sein du groupe que ce soit en termes de propositions à formuler que dans la mise en œuvre de ces propositions.

En outre, la participation sert de moteur pour faire évoluer le projet, avec tout ce que cela implique : un engagement, de la réactivité, l'envie d'apprendre, une présence, de l'investissement, des compromis...

II- Quelles sont les différentes échelles de la participation ?

L'échelle de la participation est un concept qui désigne, comme son nom l'indique, les différents niveaux ou degrés d'implication des participants dans la construction du projet. Brager et Spechet désignent cinq échelles de participation :

1- La non-participation : correspond à un simple moment de discussion sans avoir pour objectif de produire une action ou se mettre d'accord sur une quelconque idée.

exemple : réunion d'information

2- La participation de consommation : correspond comme son nom l'indique, à une simple utilisation du matériel et des objets mis à disposition.

exemple : enquête de consultation en ligne

3- La participation – investissement : il s'agit de faire ce qu'un animateur par exemple peut demander aux participants. Il s'agit de tâches précises : monter, démonter, accueillir les participants...

exemple : Atelier de travail

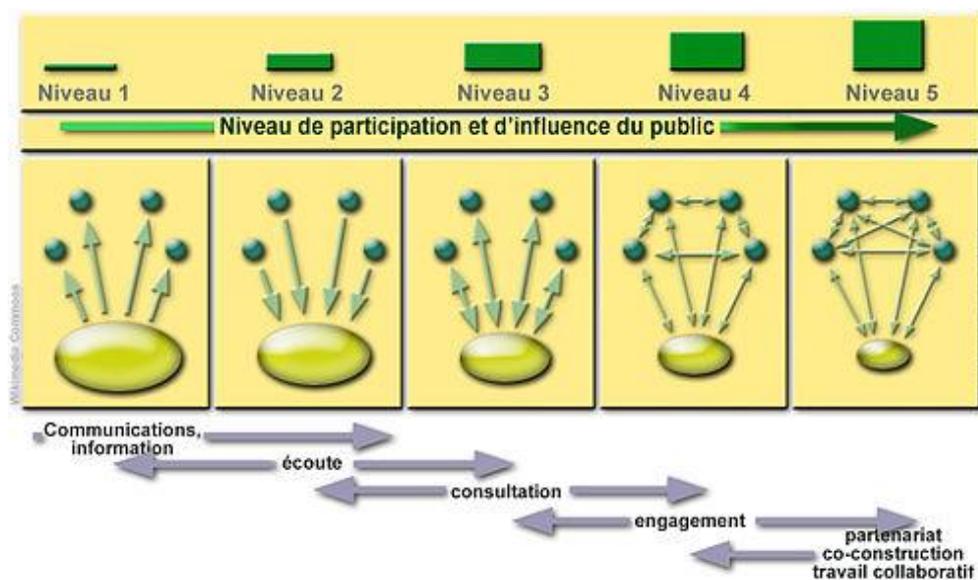
4- La participation active : propositions et réalisation. Le participant va être pleinement acteur du projet. Il va participer à toutes les étapes du projet de l'idée à la finalité.

exemple : comité consultatif de citoyen

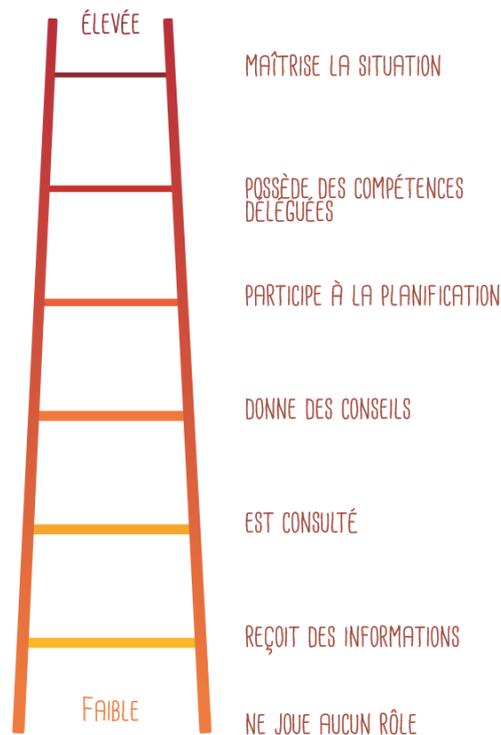
5- La participation suprême : Le participant devient un acteur qui a le pouvoir de décision au même titre que le porteur de projet.

exemple : co-gestion d'une structure

Le « niveau 1 » illustrant la première échelle de participation, place le porteur de projet sous le rôle de "l'informateur" qui explique au public, ce qui sera programmé. En revanche, le même porteur joue un rôle tout à fait différent quand il adopte l'échelle 5 de la participation. Il se place plutôt en "partenaire", qui partage ses connaissances avec les autres et qui attends en retour la même posture de leur part et ce, dans le but de mener un projet co-construit.



L'objectif de la mise en œuvre d'une Rue aux Enfants, rue pour tous est d'atteindre le niveau supérieur de la participation, dans l'idéal, le niveau 5. C'est un projet qui vise à construire des liens, sociaux, intergénérationnels et durables, une appropriation partagée de l'espace public et le développement de la capacité à agir. Le porteur de projet est donc un "ambassadeur", un "facilitateur" auprès des habitants du quartier et des futurs partenaires à l'événement. Il se charge de mobiliser toutes les conditions pour que chacun.es trouvent sa place et s'approprient la démarche.



Source : <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/8/86/Participation.jpg/500px-Participation.jpg>

Néanmoins, les porteurs de projet ne sont pas tous au même niveau d'expérience en termes de démarches participatives. Le tâtonnement au départ, la mobilisation de son réseau de connaissances, l'expérimentation d'outils, constituent des actions à entreprendre pour organiser pas à pas son processus participatif.

Les indicateurs développés par Brager et Sprecht permettent de construire une grille de lecture du niveau d'implication des participants dans le montage de la Rue aux enfants.

Source : Brager & Sprecht, In : *Participation de la population à la santé locale et au développement durable. Approches et techniques, Organisation mondiale de la santé (Collection européenne développement durable et santé, n° 4), 2000*

III - Quel est l'apport de la pédagogie sociale ?

Célestein Freinet définit la pédagogie sociale sous cinq principes. Il s'agit plus d'une méthode de mise en œuvre de la participation que de règles prédéfinies à suivre puisque l'essence même de la pédagogie sociale est d'être territorialisée, adaptée au public cible et au contexte culturel et économique en question.

3-1 Les cinq principes de la pédagogie sociale (à résumer)

Afin d'adopter une démarche participative, il est nécessaire d'envisager une appropriation du lieu et de ses habitants. De ce fait, la pédagogie sociale a des outils pertinents pour arriver à cet objectif. Les 5 principes suivants invitent le porteur de projet à les appréhender pour mieux envisager son processus participatif.

Principe 1 : Lutter contre son oppression

En pédagogie sociale, il faut nommer de façon égalitaire les personnels investis au quotidien, qu'ils soient salariés, stagiaires, bénévoles... (« Permanent », par exemple). Il est nécessaire de donner une place et une confiance à chacun, d'être dans la co-construction et la co-formation. Il s'agit à tout prix d'éviter une hiérarchie pyramidale.

Le porteur devra donc construire sa légitimité en essayant de créer un lien de confiance avec ses interlocuteurs. Cette construction d'un climat de confiance devrait d'ailleurs être davantage anticipée lorsqu'il s'agit de faire participer des enfants.

Principe 2 : Etre présent sur le lieu et la durée

La pédagogie sociale invite le pédagogue à agir « pour », « avec » et « à travers » le milieu dans lequel il intervient (H. Radlinska). C'est agir ensemble, la pédagogie sociale, c'est la création d'espace démocratique.

Principe 3 : créé des zones libérées à des fins de transformation locale

La pédagogie sociale se base sur une légitimation du projet par la communauté qui, si elle se l'approprie, justifiera le "où" (choix du lieu de l'organisation de la RUE AUX ENFANTS par exemple). Cette légitimité est essentielle pour qu'elle se perpétue, puisque c'est cette-ci qui peut justifier la reproduction de l'événement RUE AUX ENFANTS.

Principe 4 : reposer sur un constat de manque

Le moment de l'intervention est fonction du lieu choisi et de la pertinence du moment (présence des enfants, des familles...). Ce principe est étroitement lié au principe numéro 2 de la présence constante sur les lieux.

Une présence demande du temps et des moyens (humains et financiers). La régularité et la longévité sont donc les clefs pour construire la légitimité d'intervention. "Nous" sommes là, nous sommes prêts à vivre ce qui va se passer même si nous n'avons pas forcément de projet déterminé. Ce n'est d'ailleurs pas notre volonté, nous ne voulons pas tout prévoir, "nous" voulons juste être là et ça fonctionne. "Nous" sommes d'abord en « visitation » (J. Derrida), disponible et, progressivement, nous sommes aussi chez nous, nous habitons le lieu. L'espace public, la rue, "tout ça nous appartient aussi".

Principe 5 : Se rencontrer pour mieux co-construire le projet

Une fois la légitimité de soi et celle des habitants du territoire seront atteints, il faut s'approprier les lieux et faire en sorte que les enfants s'en sentent également "propriétaires". Le choix du matériel et des animations (cf fiche "animations") doit être conjointement choisis pour être mieux appropriés.

3-2 Une adaptation de la pédagogie sociale par l'association "Tous les maquis"

"Tous les maquis", association d'éducation populaire et de pédagogie sociale située à Champigny sur Marne (94) se consacre à la réappropriation des espaces publics à des fins éducatives, illustre bien ces principes.

L'association s'appuie à la fois sur la pédagogie sociale et la démocratie qui visent la participation de toutes les personnes - quel que soit leurs âges - à la décision. Elle s'inscrit dans la Convention internationale des droits des enfants (articles 12 et 13 sur la participation des enfants). Ces articles ont constitué le moteur de la mise en place d'un conseil d'enfants décisionnaire en accueil de loisirs pendant plusieurs années.

En revanche, l'expérience a montré qu'une simple fréquentation du centre de loisirs et le choix des activités n'étaient pas suffisants en termes de participation. Ainsi, l'association a décidé d'aller plus loin, en instituant un conseil d'enfants hebdomadaire en complémentarité avec d'autres outils (ateliers philo, "quoi de neuf ?", bourse aux projets...) pour permettre aux enfants d'apprendre à exercer leurs droits à l'expression, à la participation et à la décision collective, dans tous les milieux de vie.

Ainsi, les actions de l'association se font à l'échelle de la proximité, la régularité et le temps long. Plutôt que de demander aux personnes de venir, les membres de "Tous les maquis" prennent l'initiative du déplacement en allant à la rencontre des personnes là où elles se trouvent. De cette manière, les savoirs et savoirs faire des personnes et des groupes les plus fragilisés, les plus stigmatisés (habitants des quartiers populaires, femmes, enfants, migrants,) sont valorisés.

Afin de favoriser la participation, Gurvan Bricaud, membre du collège solidaire de l'association "Tous les maquis" propose aux porteurs de projet de réunir les conditions suivantes :

1. Le regard que l'on porte sur le public que l'on vise. Parier sur le « Tous et toutes capables ». Y croire.
2. Partir des colères, des envies, des propositions des gens, de ce qui est important pour eux.
3. Les décisions doivent produire de l'action concrète dont les gens sont artisans. On s'engage lorsque l'on fabrique, lorsque l'on agit, lorsque l'on est auteur.e.
4. Reconnaître et s'appuyer sur les communautés et les collectifs existants, les encourager. Encourager l'autonomie.
5. Accepter de partir des sujets qui fâchent, légitimer les colères. Accepter les rapports de forces. Considérer le conflit comme légitime.
6. Donner envie, prendre du plaisir (la peur est un instrument de contrôle social, pas d'émancipation).

La personne en charge d'animer un projet participatif doit dans ce cas garantir les méthodes et non le contenu.

L'expérience de "Tous les maquis" a démontré la pertinence de ces six conditions, que ce soit auprès d'enfants ou d'adultes, tant dans les cadres professionnels, associatifs, militants que syndicaux... Elle a également démontré que si l'une de ces conditions venait à manquer, alors la participation était empêchée.

IV - La participation des jeunes publics : un processus à construire

Comment faire passer le jeune public du statut de "consommateurs" à "acteurs" ?

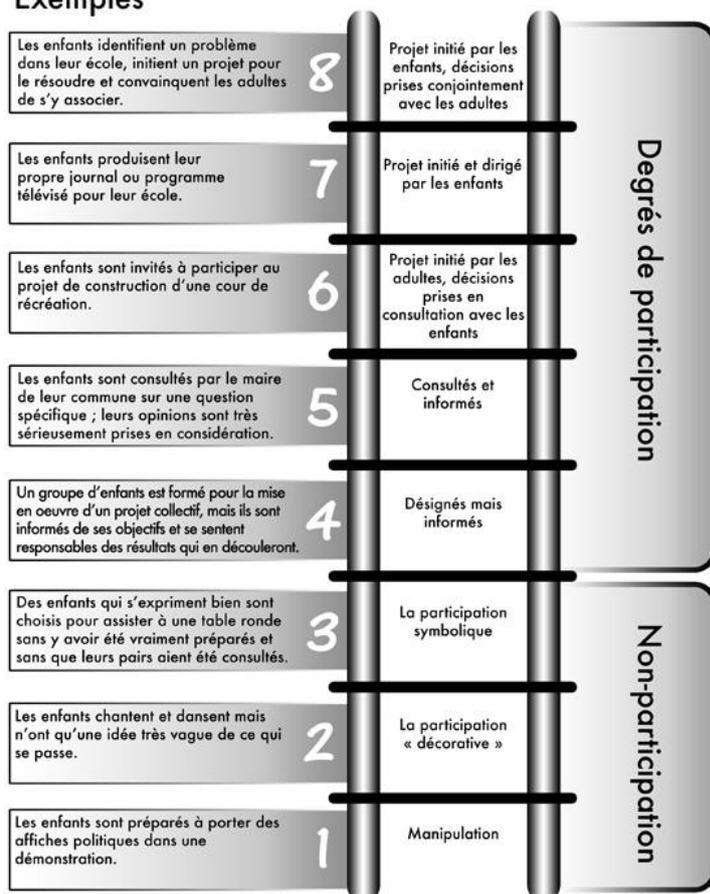
L'affirmation du droit de l'enfant à la participation est l'un des principes directeurs de la Convention des droits de l'enfant (voir Chapitre I, p. 21, pour une discussion sur la Convention des droits de l'enfant). La CDE promeut plusieurs aspects du droit de l'enfant à participer, entre autres, son droit

d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, celle-ci devant être dûment prise en considération (article 12).

Roger Hart propose une "échelle de participation" sur huit niveaux. Les 3 premières échelles de participation qu'il propose (la manipulation, la participation « décorative » et la présence symbolique) relèvent d'une "fausse participation". En revanche, les formes véritables de participation figurent dans les niveaux où les enfants peuvent être :

- « désignés mais informés » : des rôles spécifiques leur sont confiés,
- puis « consultés et informés » : les enfants donnent des avis et conseils sur les projets mis en oeuvre par les adultes et comprennent en quoi leurs opinions vont influencer sur le processus.

Exemples



En outre, les niveaux les plus avancées sont ceux de la « participation initiée par les adultes », qui consistent en une prise de décision partagée avec les enfants, puis le « projet initié et dirigé par les enfants », dans lequel les adultes se cantonnent à un rôle de soutien et de conseil.

Dans ce dernier niveau, les enfants participent à la prise de décision, à la gestion et aux responsabilités aux côtés des adultes, enfants et adultes échangent des informations et tirent les enseignements de leurs expériences respectives.

source : http://www.eycb.coe.int/compasito/fr/chapter_5/10.html

Le schéma suivant retrace les différents niveaux de participation des enfants.

Notons que l'essence même de la démarche d'une Rue aux enfants est d'atteindre le niveau supérieur de la participation pour une meilleure intégration des enfants dans le projet et leur environnement proche, mais également de l'ensemble des acteurs. Cela passe impérativement par une expression de leurs idées, de leurs besoins et propositions d'action.

Concrètement, la participation peut s'organiser sur 3 temps de mise en oeuvre du projet (voir Fiche participation - partie 2) :

- le moment de la mise en place du projet de Rue aux enfants (idées d'animation, thématique, organisation, préparation...) avec un public donné
- le jour J de l'événement, où d'autres groupes et partenaires seront sollicités pour mener l'événement.
- en aval, pour partager le bilan, réfléchir collectivement aux perspectives et pérennisation

Le porteur de projet doit faire preuve d'adaptation et savoir solliciter les personnes au bon moment pour leur permettre de s'exprimer et trouver leur place dans le projet. Il joue dans ce cas le rôle de "facilitateur" et a pour mission de coordonner toutes les forces vives pour faire en sorte que chacun puisse participer à son niveau.

D'où l'intérêt d'adopter une approche d'animation participative qui permet de travailler avec des groupes de tailles très diverses et à la composition variable (homogène ou hétérogène). Cette approche exige le choix fait de la coopération comme moyen de mettre en relation des personnes constituant le groupe engagé dans le processus d'animation.

L'enjeu principal de cette posture est celui de l'inclusion. En effet, il faut s'assurer que chaque individu ressente combien il est considéré en tant que personne unique et comprenne combien le résultat collectif attendu dépend de sa contribution individuelle dans le groupe.

Pour aller plus loin :

Lien : Convention des droits de l'enfant

Echelle de la participation par l'UNICEF : http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/echelle_de_hart_unicef.pdf